



**DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX
ET DES INVESTISSEMENTS DE DEPLACEMENT
SERVICE MAITRISE D'OUVRAGE**

COMMUNES de BORDEAUX rive droite CENON LORMONT

**Projet d'aménagement de voirie permettant une
liaison en transport en commun pour le futur pont
Bacalan Bastide lié à la desserte de la plaine rive
droite**

Dossier définitif du projet

Rappel du contexte d'élaboration du projet

Les comportements en matière de déplacements sur le territoire de l'agglomération bordelaise ont largement évolué ces dernières années. Désormais, l'essor des transports en commun s'impose comme un constat sociétal.

Les fluctuations du prix du pétrole, la crise économique et immobilière ainsi que la densité spécifique du tissu urbain y ont largement contribué.

De cette complexité conjoncturelle et structurelle résulte la nécessité de définir une stratégie afin d'assurer un développement équilibré des déplacements et de la mobilité et d'instaurer une culture commune de la mobilité sur le territoire communautaire.

Ainsi, la Communauté urbaine a souhaité élaborer une structuration de son réseau de transports en commun à partir d'un programme de transports collectifs intégrant une vision d'ensemble qui comprend les principales dessertes assurées par les futures lignes Transports en Commun en Site Propre (T.C.S.P.).

Le conseil de communauté a validé le 23 juin 2006 le schéma directeur de développement de la desserte en transport en commun qui prévoit, entre autres, l'extension du réseau de T.C.S.P. (Transport en Commun en Site Propre). Ce schéma directeur actualisé en 2007 n'est pas un schéma directeur d'infrastructures au sens de la Loti mais un document d'orientation évolutif.

Par délibération n° 2008/0161 en date du 22 février 2008, le conseil de communauté décidé d'ouvrir la concertation préalable sur le développement du réseau de transport en commun, conformément aux articles L 300-2 et R 3.00-1 du code de l'urbanisme.

Par délibération n° 2009/0449 en date du 10 juillet 2009, le conseil de communauté a approuvé le bilan de la concertation préalable dressé par monsieur le Président relatif au développement du réseau en transports en commun et notamment les objectifs et enjeux liés à la desserte de la plaine rive droite par un T.C.S.P. empruntant le pont Bacalan Bastide.

Présentation du dossier définitif du projet

A l'issue de ce bilan et conformément à l'article L 300-2 du code de l'Urbanisme, la Communauté urbaine de Bordeaux doit arrêter le dossier définitif de ce projet dans sa nature et ses caractéristiques essentielles, objet de la présente délibération, et le tenir à la disposition du public.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de la Communauté urbaine de Bordeaux tel que précisé ci-après :

- rééquilibrer la répartition entre les différents modes de déplacement en faisant croître la part des transports en commun et des déplacement doux et en diminuant la part de la voiture, contribuant ainsi à la diminution de la production des gaz à effet de serre
- améliorer la desserte de la rive droite :
 - en confortant le développement d'un réseau de transports en commun attractif et performant
 - en assurant l'interconnexion de l'ensemble des modes de transports (trains, tramway, bus et autocars) ainsi que la complémentarité avec les modes de déplacements doux
- permettre à chacun de mieux maîtriser ses temps de déplacements
- assurer la desserte de la rive droite en Transport en Commun en Site Propre (T.C.S.P.) entre le pont Bacalan Bastide et le pôle intermodal de Cenon Pont Rouge, avec une offre de transport empruntant le pont à échéance de sa mise en service.

Le projet d'aménagement se situe sur les communes de Bordeaux rive droite, de Cenon et de Lormont.

Il préfigure, à l'occasion de l'ouverture à la circulation du pont Bacalan Bastide, une liaison future en transport en commun en site propre (BHNS ou Tramway) qui sera dans un premier temps assurée par des bus partiellement en site propre.

Les études en cours pour l'urbanisation future de la plaine rive droite n'étant pas achevées, le tracé définitif d'un transports en commun en site propre ne peut, à ce jour, être figé. Il est donc envisagé la mise en service d'une liaison transports en commun entre le pont Bacalan Bastide et le pôle d'échange Cenon Pont Rouge qui emprunte des voiries existantes équipées de couloirs réservés.

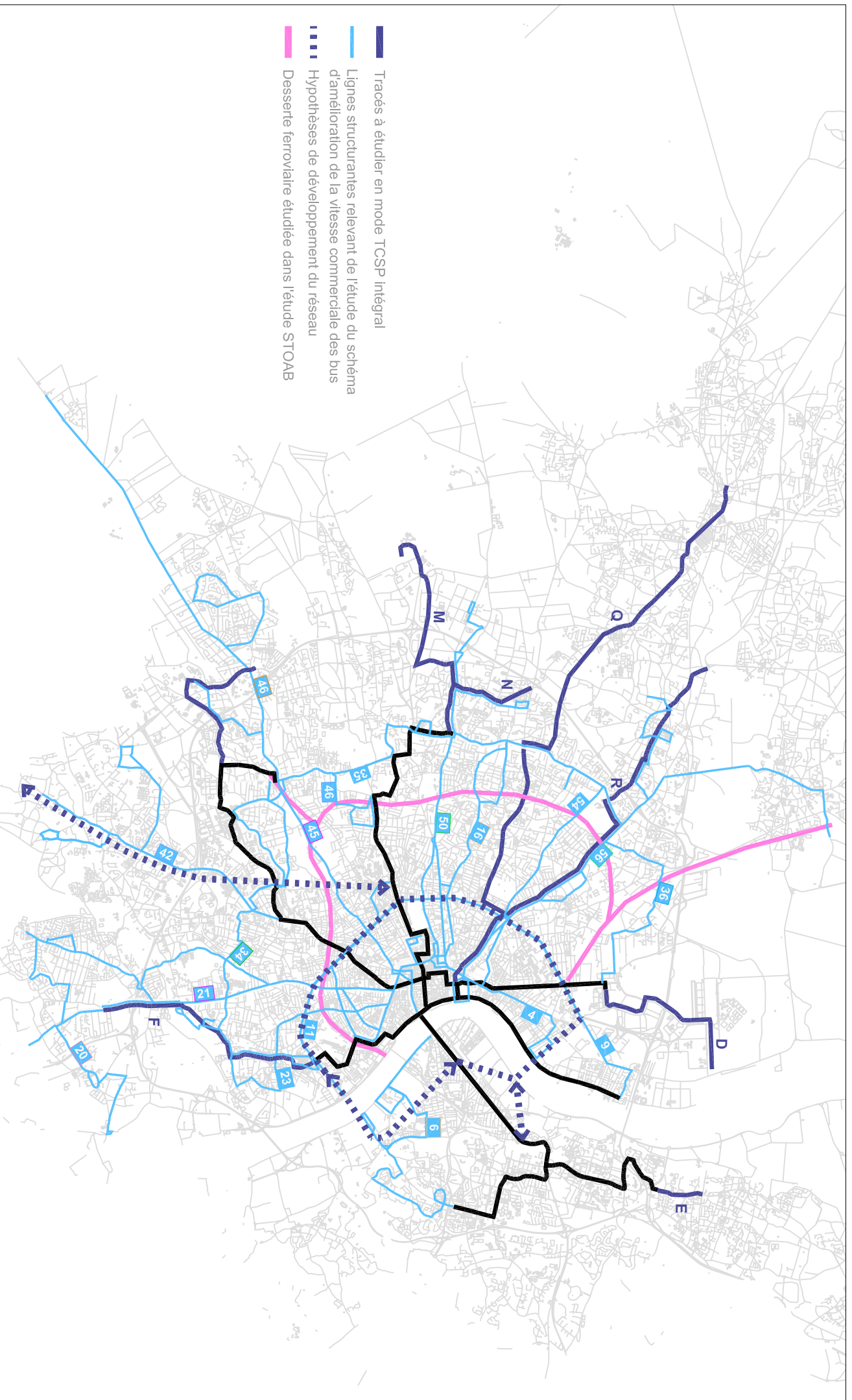
Il débute au débouché du futur pont Bacalan Bastide, sur le quai de Brazza, emprunte la rue Charles Chaigneau passe sous l'ouvrage SNCF existant (sans modification de ce dernier). La voirie à double sens actuelle du quai verra son organisation modifiée afin de permettre la création de voies dédiées à la circulation des bus. Après l'ouvrage SNCF, un carrefour giratoire sera réalisé à l'intersection de la rue Charles Chaigneau et du boulevard André Ricard. Puis le projet emprunte la rue Louis Blanc (passage sous un autre ouvrage SNCF sans modification), une voie nouvelle, inscrite au P.L.U., sera créée entre la rue Louis Blanc et la rue Edouard Vaillant afin de permettre la circulation des bus, cette liaison desservira la gare TER, et la station tramway situées au croisement de la rue Edouard Vaillant et de l'avenue Jean Jaurès à Cenon.

Cette liaison empruntera l'avenue Jean Jaurès, puis la rue Jules Guesde, la rue Louis Blanc et la rue Charles Chaigneau vers le quai de Brazza pour revenir sur le futur pont Bacalan Bastide.

Une requalification du boulevard André Ricard et du chemin de Lissandre jusqu'au carrefour avec la rue Banlin est également prévue, pour faciliter l'insertion du bus et fluidifier le trafic routier attendu

Le coût de cette opération est estimé à 5,9 M€ TTC, (± 15% valeur juillet 2011)

S'agissant des conséquences du projet sur l'environnement, l'étude d'impact réglementaire qui sera soumise à enquête publique permettra d'évaluer les éventuels effets sur l'environnement et les mesures de réduction à considérer dans la mise en œuvre du projet



- Tracés à étudier en mode TCSP intégral
- Lignes structurantes relevant de l'étude du schéma d'amélioration de la vitesse commerciale des bus
- Hypothèses de développement du réseau
- Desserte ferroviaire étudiée dans l'étude STOAB

Schéma directeur d'amélioration de la desserte en TC (version actualisée en avril 2007)

